

Adhésion au foyer socio-éducatif du collège 2022-2023

Madame, Monsieur,

Le FSE est une association loi 1901 dont les adhérents sont les élèves du collège. Il permet aux élèves de bénéficier entre autres **d'animations encadrées par des adultes** du collège, notamment **pendant la pause méridienne**, durant laquelle se tiennent différents clubs à l'année.

L'an dernier ils avaient le choix entre les **clubs « nature », « bandes dessinées », « club théâtre », « club mangas », « club Royaumes de feu », « animations de jeux au foyer », « dessin », « club franco-allemand ».**

Ces activités ne sont pas réservées aux demi-pensionnaires, les externes désirant participer à l'une de ces activités peuvent manger exceptionnellement à la cantine en achetant un repas à l'intendance.

La **cotisation au FSE est annuelle et son versement est une condition indispensable au bon fonctionnement des activités du FSE** : elle permet l'achat de **matériel** pour les **clubs**, le **foyer des élèves**, pour les activités dans la cour sur la pause méridienne et le financement de **diverses actions, concours et récompenses, voyages et sorties.**

Le montant de la cotisation est pour cette année :

10 € (ou COUPON Pass' culture 2021-2022) pour un enfant scolarisé au collège
15 € (ou COUPON Pass' culture 2021-2022) par famille pour deux enfants et plus scolarisés au collège

La somme peut être versée par **chèque à l'ordre du « FSE du collège de Domène »**, ou remise en espèces, sous enveloppe, **à l'accueil.**

VOUS POUVEZ AUSSI COTISER AU FSE

- En donnant le numéro de votre carte TATTOO ou en la présentant à Mme TIXIER à l'accueil.
- En donnant le **COUPON Pass' culture 2021-2022 DU PACK'LOISIRS. Il est encore valable jusqu'au mois d'octobre 2022.**

Le règlement doit, dans tous les cas, être accompagné du **bulletin ci-dessous.**

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments les plus cordiaux.

L'équipe du FSE, Mesdames Oulikian, Tixier et Miralles.
Contact : accueil.0382268J@ac-grenoble.fr

Nous versons la somme de :

- **10 €** ou....pour notre enfant NOM PrénomClasse
- **15 €** ou....pour nos enfants NOM Prénom Classe
- Par chèque
- En espèces

Nous donnons le coupon « Pass'culture » du PACK'LOISIRS 2020-2021 (valable jusqu'en octobre 2022) pour notre (nos) enfant(s):

- NOM Prénom Classe ...
- NOM Prénom Classe

Nous utilisons la carte TATTOO pour adhérer au FSE pour notre enfant :

- NOM Prénom Classe ...

Date :

Signature :